

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-52

présenté par

M. Jean-Pierre Vigier, M. Bony, Mme Corneloup, M. Leclerc, Mme Louwagie, M. Masson,
M. Reda, M. Sermier, M. Viry, M. Hetzel, M. Bazin et M. Viala

ARTICLE 79**Mission « Travail et emploi »**

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans un souci de justice fiscale, il convient de ne pas supprimer l'exonération des cotisations sociales dont bénéficient les personnes âgées de plus de 70 ans, pour l'emploi d'une personne à leur domicile.